



Conditions générales

En participant à un cours ou en recevant un soin, vous acceptez tacitement les conditions générales ci-dessous.

Nous vous recommandons d'être présent 5 minutes avant le début de la séance.

La séance débute à l'heure planifiée et n'est pas prolongée en cas d'arrivée tardive.

Les chaussures se retirent dans l'entrée et sont déposées dans l'espace de rangement mis à disposition à cet effet.

Les sacs et effets personnels se déposent au vestiaire.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de vos effets personnels et objets de valeurs.

Une tenue correcte et confortable est requise (bas de training, tee-shirt, chaussettes).

Le mode silencieux de votre téléphone portable doit être enclenché durant la séance.

Vous vous déclarez en bonne santé et apte à recevoir un cours ou un soin.

Le cours et la séance sont sous la conduite et la responsabilité du client. En aucun cas, l'instructeur ou le thérapeute ne peut être tenu responsable d'un accident.

Le cours d'essai est payant, selon les tarifs affichés sur le site officiel d'Impulse Pilates. En cas d'abonnement, le montant du cours d'essai sera déduit du montant total.

Toute annulation doit être annoncée au minimum 48 heures (jours ouvrés) à l'avance à l'adresse email info@pilatesgeneve.net, sinon le cours sera facturé.

Impulse Pilates se réserve le droit de refuser l'accès à un cours si le niveau du client n'est pas en adéquation avec l'enseignement donné.

Facturation et abonnements

Les séances de Shiatsu peuvent être remboursées par les assurances complémentaires. Cependant chaque patient doit au préalable se renseigner auprès de sa caisse maladie concernant les conditions de remboursement.

Tout type de séance se paie à l'avance, soit à l'unité soit au moyen d'un abonnement. Les factures sont payables à réception. Des frais de rappel de CHF 10.- seront facturés dès le deuxième rappel.

En acceptant de main à main un bulletin de versement, le client s'engage à le payer dans les cinq jours.

En cas de force majeure, accident ou maladie excédant une durée de 2 semaines et à la réception d'un certificat médical, Impulse Pilates s'engage à prolonger la validité de l'abonnement. Dans ce cas, le certificat médical doit être remis à Impulse Pilates dans le mois suivant l'arrêt, faute de quoi les termes du contrat demeurent identiques.

Les abonnements ont une durée précise et ne seront ni prolongés ni remboursés.

Les abonnements sont personnels et non-transmissibles.

Pour les cours en trio et collectif, lors d'annulations dans les délais impartis, le cours peut-être rattrapé durant la semaine en participant à un autre cours (en fonction des places disponibles).

Pour les cours en duo et trio pré-post natal, lors d'annulations dans les délais impartis, le cours sera soit annulé soit converti en un cours duo ou privé avec un ajustement de tarif.

Lors de stages, hors abonnements, le paiement doit être effectué 10 jours avant le début de l'évènement. Toute annulation doit être annoncée au plus tard 5 jours avant le début du stage, dans le cas contraire le montant total du stage reste dû.

Toute annulation doit être annoncée au minimum 48 heures (jours ouvrés) à l'avance à l'adresse email info@pilatesgeneve.net, sinon le cours sera facturé.

Les présentes conditions générales entrent en vigueur au 1er juin 2014 et demeurent valides jusqu'à leur remplacement.